

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise!

En parler

Comment aborder la question ?

Novembre 2013



ministère
éducation
nationale



MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
À LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE



Actions
Éducatives
Familiales

Lutter contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

Parler de l'illettrisme en général, et des actions éducatives familiales en particulier, avec les personnes concernées (des parents d'élèves en situation d'illettrisme) peut constituer un exercice angoissant, face auquel peut exister la tentation de mettre en œuvre des stratégies d'évitement ou de contournement assez semblables à celles que les personnes en situation d'illettrisme pratiquent elles-mêmes. Or, cela ne fait que renforcer le sentiment de gêne, voire de honte, partagé par les deux partis.

On peut faire l'hypothèse d'un malaise qui résiderait dans la relation symboliquement hiérarchique – inconsciente bien sûr chez chacun des deux protagonistes – qui peut s'instaurer entre la personne à l'aise avec la maîtrise de la langue et la personne en situation d'illettrisme et dans la peur réciproque de rencontrer une personne « différente ».

Pourtant, les personnes qui ont vécu cette situation, qui l'ont surmontée en devenant apprenantes et qui portent désormais sur celle-ci un regard réflexif, l'affirment : « Voyons, il ne faut pas avoir peur de nous en parler ! ». Voici donc quelques indications pour favoriser, précisément, la rencontre et l'échange autour du sujet.

1. Évoquer avec la personne concernée sa situation en termes positifs

Les stratégies de contournement font partie du quotidien de la personne en situation d'illettrisme et sont souvent devenues un élément constitutif de son identité.

En parler avec elle, c'est s'intéresser à elle, à sa personnalité et à ses talents, la reconnaître dans ce qu'elle sait faire : l'expression « comment faites-vous pour... ? » (plutôt que « pourquoi ne faites-vous pas comme... ? ») pourra permettre d'instaurer d'emblée un climat de confiance et d'ouverture propice à un échange constructif pour chacun.

2. Aider à une prise de conscience

Si elles visent d'abord à remédier à une difficulté, les stratégies de contournement révèlent aussi des savoir-faire de la part de celles et ceux qui les emploient. La personne en situation d'illettrisme n'est certainement pas consciente de ces savoir-faire souvent vécus seulement comme une réponse à un manque, invisibles à ses propres yeux et non valorisés socialement. Or, ces capacités d'adaptation et de compensation peuvent être mentionnées comme une ressource personnelle susceptible d'être mobilisée également au service d'un projet de retour vers les apprentissages. Ainsi, la prise de conscience, par la personne concernée, peut se faire sans dramatisation et de manière plus positive.

3. Et après ?

Aborder avec la personne la question de ses stratégies face à l'écrit, à l'écriture et au calcul, ne suffit bien sûr pas à régler la question et ne suscite pas automatiquement une demande d'entrée en formation. Souvent crucial et déterminant, ce moment marque le début d'un parcours sur lequel la personne en situation d'illettrisme doit pouvoir être aidée et accompagnée à chaque étape.

4. Accompagner

Pour permettre à la personne en situation d'illettrisme de s'inscrire dans un projet de formation aux compétences de base, il faut oser parler des difficultés. Certes, une telle démarche peut être difficile, par crainte de blesser, de ne pas savoir gérer le malaise que cela peut produire, de ne pas savoir accueillir la honte et la souffrance qui peuvent s'exprimer.

Pourtant, il s'agit là d'une phase essentielle pour briser la spirale dans laquelle est enfermée la personne qui cache sa difficulté. Pour aider sans stigmatiser, voici quelques indications qui pourront être retenues :

- la personne qui propose le retour à la formation pourra partir de ce qu'elle-même ressent : « je vois que, pour vous, ça n'a pas l'air facile d'écrire ou de lire... », par exemple ;
- on pourra proposer un retour vers les compétences de base à la personne concernée, tout en l'informant qu'elle a le droit de refuser ;
- on pourra donner des indications concrètes, souvent rassurantes, sur le cadre et les modalités de la rencontre avec le coordonnateur (lieux, horaires, durée, etc.) ;
- on pourra proposer à la personne d'en reparler si elle le souhaite ;
- enfin, on pourra lui proposer d'essayer avec la liberté d'arrêter si l'expérience ne lui convient pas.

L'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme requiert un long travail de maturation, fondé sur une écoute bienveillante, capable d'intégrer l'échec provisoire, les doutes et la révolte qui peuvent s'exprimer. Il doit s'appuyer sur les espaces de remobilisation parentale, qui constituent une précieuse ressource

La parole d'un expert - Témoignage de Thierry LEUTREAU, coordonnateur de la plateforme de lutte contre l'illettrisme du Pays Nivernais-Morvan, qui met en œuvre les AEF.

En parler, c'est forcément de façon individuelle et personnalisée, en tête à tête, en évitant, dans un premier temps, les réunions d'information « ouvertes à tous ». Si la communication est appuyée par un document écrit (un « flyer » sur lequel on pourra noter un rendez-vous), celui-ci est remis après la première rencontre. Souvent il faut y revenir à plusieurs fois, donner du temps, mais pas trop non plus, sinon ça peut devenir un repoussoir : le parent peut nous éviter par crainte de se sentir harcelé ! Il est souhaitable que plusieurs personnes (l'enseignant, l'assistante sociale, l'animateur du contrat local d'accompagnement à la scolarité) pensent à inviter : « Je suis venue parce que vous avez été plusieurs à penser à moi », nous a dit une maman. Il s'agit aussi d'inviter la personne à participer à un travail sur lequel on aimerait avoir son avis, en fonction de son expérience : « On aimerait mieux comprendre comment on fait pour accompagner la scolarité de ses enfants quand on a des difficultés à lire ; vous avez des choses à nous apprendre là-dessus ». Cette proposition (invitation) est déroutante et les parents ne comprennent pas forcément l'enjeu que NOUS mettons dans les AEF. Les inviter la première fois sur un sujet précis : par exemple, la première réunion portera sur « les questions qu'on aimerait poser aux enseignants de nos enfants ». Il faut savoir les écouter. De notre côté, l'accent doit être porté sur le fait que c'est la réussite de l'enfant qui est recherchée, et que celle-ci passe par une aide aux parents pour qu'ils puissent à leur tour aider leur enfant, mieux comprendre ce qui se fait à l'école. Enfin, il est essentiel de prendre en compte le sentiment d'isolement : les personnes en situation d'illettrisme pensent toujours qu'elles sont seules dans ce cas. Le mot « illettrisme » est imprononçable à ce stade. Ça viendra plus tard, lorsque le groupe aura cheminé et pris conscience que c'est bien le nom de leur difficulté, que ce n'est donc pas une maladie, mais un problème social « invisible ». On peut parler de « difficultés à aider son enfant à l'école », « aide pour élever les enfants », « pouvoir discuter avec d'autres parents ».